



# La lettre du Maire

INFORMATIONS MUNICIPALES - JANVIER 2019

En cette cinquième année de mandat, j'ai trouvé opportun de rappeler le rôle d'un Maire et de son Conseil Municipal, et de préciser nos compétences. En effet, depuis le développement des intercommunalités, certaines compétences ne relèvent plus des Mairies.

## Aujourd'hui, les principales compétences de la Mairie sont :

- les fonctions d'état civil : enregistrement des mariages, naissances, décès...
- les fonctions électorales : organisation des élections, gestion des listes électorales.
- l'urbanisme : délivrance des diverses autorisations (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme...) après instruction des demandes par le service de la CCBDP.
- la construction, l'entretien et l'équipement des écoles primaires et maternelles.  
A contrario, l'enseignement est de la compétence de l'État, entre autres les programmes et le nombre d'enseignants.
- la gestion du patrimoine, pour Lalinde : quatre églises, deux stades, trois écoles, quatre lieux de festivités : Sauvebœuf, Sainte Colombe, Port de Couze et Lalinde, auxquels viennent s'ajouter l'entretien de la mairie, de la maison de Montard, de la maison Geoffre et de la médiathèque municipale. Le canal et le bassin sont de la compétence du Syndicat du Canal.
- l'ordre public par le pouvoir de police du Maire vise à la sécurité, la tranquillité et la salubrité. Sur ce point, nous avons œuvré pour régulariser les zones de stationnement afin d'améliorer l'accès aux commerces dans la Bastide, mais aussi à Port de Couze et à Sauvebœuf. En positionnant un disque bleu bien visible sur le pare-brise, les zones bleues permettent deux heures de stationnement gratuit et les zones vertes 20 mn de stationnement gratuit. Tous les parkings sont gratuits à Lalinde, et se situent à moins de 100 mètres des commerces de proximité.

**La voirie** n'est plus du ressort de la commune. Cependant, les programmes d'entretien des routes communales se décident en accord avec la Mairie et l'Intercommunalité. Le département de la Dordogne gère les voies départementales qui traversent la commune. Toutefois, le centre bourg est resté communal, ce qui nous a permis d'engager la rénovation complète de la rue des Alliés. Cette restructuration de rue va parachever le programme de mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des rues principales. Ceci rendra également la ville plus attractive et plus accessible.

**L'action sociale** est une compétence intercommunale. Néanmoins, nous avons décidé de créer une Maison des Services Publics dans la partie Est de la mairie. Ce nouvel espace permettra prochainement un accueil de proximité et le maintien de toutes les permanences, actuellement hébergées dans les locaux de la CCBDP : Pôle Emploi, Maison de l'Emploi, Caf, Mission Locale, CIDFF, Adil 24, ADIE, Cerader, etc. Ces services publics maintenus sur la commune de Lalinde éviteront les déplacements de ceux qui ne peuvent se rendre vers Bergerac ou Périgueux.

Grâce aux économies réalisées dans tous les secteurs (en 2014, l'autofinancement était de 110 713 €, il est en 2018 de 496 267 €), nous avons pu dégager les finances nécessaires aux différents travaux à venir : la rue des Alliés, le square Lignac, la place de l'Europe et l'aile Est de la mairie. Travaux subventionnés par le Conseil Départemental et l'État.

Bien que Lalinde ait une qualité de vie préservée, grâce notamment au bassin d'emplois exceptionnel que nous avons avec Polyrey, Munkjo et le centre pénitencier, je suis conscient des difficultés que rencontrent certains. Aussi nous agissons socialement dans la mesure de nos compétences en soutenant les Restos du Cœur, le Secours Populaire, le Secours Catholique et bien d'autres associations caritatives communales, par une aide financière, logistique et structurelle.

Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire, et nous poursuivons l'amélioration du quotidien de nos administrés. C'est une mission de chaque jour des élus et des employés communaux. Embellir la ville, la rendre plus attrayante, aider les associations, entretenir le patrimoine, tout en ayant une gestion des finances rigoureuse. C'était notre engagement, et nous le tenons. Sur ce point, je tiens à remercier les 22 élus et le personnel communal pour m'accompagner dans cette tâche.

Amis Lindoises et Lindois, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour l'année 2019.

Le Maire  
**Christian Bourrier**



2019

# Lalinde se rénove en profondeur

## DES MESURES SOCIALES AU SERVICE DE LA POPULATION



- Modulation des tarifs de la cantine scolaire en fonction des revenus des parents :  
57% des familles voient le prix du repas diminuer
- Développement de la part des produits bio et locaux dans les restaurants scolaires

- Création d'une Maison des Services (emploi, aides aux citoyens...) dans l'aile Est de la mairie :

- zone d'accueil réaménagée

- mise aux normes PMR  
(Personnes à Mobilité Réduite)

- accroissement des créneaux de prise de rendez-vous (carte d'identité, passeports, état civil, urbanisme...)

- aide aux démarches administratives et aide aux démarches en ligne, notamment pour les séniors

- Création dans l'aile Est d'un cabinet médical (en recherche de médecin) pour un fonctionnement en lien avec le Pôle Médical

- Projet de création d'un accueil de jour itinérant pour malades atteints de maladies neuro-dégénératives (alzheimer) à la salle municipale de Sauveboeuf, dans l'attente de l'accord officiel de l'ARS (Agence Régionale de Santé)



## DES PROJETS STRUCTURELS

- Mi-février, début du chantier de réhabilitation du centre-bourg (square Marguerite Lignac - rue des Alliés - place de l'Europe). Projets consultables en Mairie
- Restauration en ardoise de la toiture de la médiathèque municipale pour l'entretien et la conservation du patrimoine communal.
- Réfection du revêtement de l'avenue du Général Leclerc menant à la gare par le Conseil Départemental
- Remise à neuf et entretien annuel des 30 km de voirie communale
- Poursuite de la végétalisation des rues de la Bastide  
◀ avec le Conseil Municipal Junior (CMJ)
- Lancement du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), réflexion qui doit se poursuivre jusqu'en 2021
- Lancement de l'étude pour la rénovation et la mise en accessibilité de l'espace Jacques Brel



## ET TOUTE L'ANNÉE, DES RENDEZ-VOUS FESTIFS

Marché aux fleurs - Foire aux livres  
Fête de la musique - Bodega - Fêtes de  
la Saint Pierre - Foire aux vins - Festival  
littéraire – Marchés nocturnes...  
et de nombreux vide-greniers et autres  
bons moments à vivre ensemble

*Le Maire et toute son équipe*  
LALINDE  
**2019**  
VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX

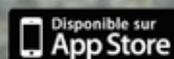
*Présentation  
des Vœux du Maire*  
**le vendredi 25 janvier à 20 h**  
*Salle Jacques Brel*

# Restons connectés

TOUTES LES INFOS ET LES ACTUALITÉS DE NOTRE COMMUNE

## L'application

> pour smartphone



## Le site internet

> [www.ville-lalinde.fr](http://www.ville-lalinde.fr)

## La page facebook

> [Lalinde.mairie](http://Lalinde.mairie)

## La newsletter

> s'inscrire sur le site internet

Accès direct  
au site internet  
**Flashez-moi !**



[www.ville-lalinde.fr](http://www.ville-lalinde.fr)